

Instructions de « fair-fish » pour la pêche artisanale

Les points essentiels en bref



Protection des animaux

Règle 1 : réduire le stress de la capture

-> Captivité de courte durée à la ligne ou dans le filet (max. 30 minutes)

Règle 2 : réduire la douleur lors de la pêche

-> Pas d'appâts vivants (poissons, crustacés)

-> Pas de ligne munie d'ardillons

-> Etourdir le poisson avant de le détacher de la ligne

Règle 3 : réduire la durée et l'intensité de la douleur et de la souffrance lors de la mise à mort

-> Etourdir chaque poisson d'un coup sur la tête dès qu'il est sorti de l'eau

-> et mise à mort immédiate par section de l'aorte ou par évidage

Durabilité

Règle 1 : pas de méthodes de capture qui nuisent à l'environnement ou aux autres espèces

-> ligne à main, canne à pêche, ligne courte

-> filets relevés peu de temps après leur pose

Règle 2 : pas de capture d'espèces surpêchées

-> selon l'avis des experts locaux et de « Friend of the Sea »

Règle 3 : taille minimale des poissons et des mailles (législation locale)

Règle 4 : périodes de protection (législation locale)

Règle 5 : quotas de pêche (législation locale)

Règle 6 : éviter la pêche accidentelle (inférieure à 8% de la quantité pêchée)

Règle 7 : minimiser les dommages climatiques dus à la pêche, à la réfrigération et au transport.

-> mesures de réduction des émissions de CO2

-> ou compensation du CO2

Commerce équitable, aspects sociaux

Règle 1 : améliorer le revenu des pêcheurs.

-> Chez fair-fish, les pêcheurs fixent eux-mêmes le prix dont ils ont besoin pour leur maintien à long terme.

Règle 2 : renforcer le rôle traditionnel des femmes dans la pêche artisanale.

-> Lorsque le commerce de poisson est aux mains des femmes, cela s'applique aussi chez fair-fish.

-> Les femmes fixent également elles-mêmes le prix de leur collaboration.

Règle 3 : valoriser les activités autour de la pêche et créer ainsi plus de travail.

Règle 4 : transformation et création de valeur locales dans la mesure du possible.

Règle 5 : pas de travail des enfants en remplacement des adultes ; les enfants vont à l'école.